

Le 18 octobre : un temps fort dans les transports !!!

La Fédération des Transports CGT condamne, avec la plus grande fermeté, les mesures de réquisitions décidées par le gouvernement et mises en œuvre par les préfets, dans le cadre du conflit social mené par les travailleurs des raffineries et des dépôts pétroliers.

Tout comme nous dénonçons les dérogations au temps de travail des conducteurs routiers visant à porter préjudice à la lutte des salariés, ces initiatives démontrent, de nouveau, le parti pris du gouvernement pour le capital et les sociétés aux « supers profits », plutôt que celui du travail et des travailleurs.

C'est une remise en cause du droit de grève, une disposition illégale que la CGT dénoncera devant les tribunaux et qui, tout comme en 2011, amènera à une nouvelle condamnation de cette pratique.

Le choix du gouvernement est clair : remettre en cause le droit de grève constitutionnel plutôt que de s'attaquer tant aux patrons de Total et d'Exxon qui jouent la carte du pourrissement, qu'aux groupes pétroliers qui s'enrichissent sur le dos des citoyens.

La désinformation médiatique sur les conditions de rémunération orchestrée par le patronat et relayée par les médias à la solde des pouvoirs publics démontre que nous sommes, là aussi, dans une bataille idéologique. Rappelons que les premiers niveaux de nombreuses grilles conventionnelles sont en-dessous du SMIC. C'est là une réalité pour 70% des branches dont les travailleurs devraient, eux aussi, exiger par leur mobilisation et la grève une revalorisation salariale à minima du niveau de l'inflation.

La responsabilité et les conséquences du conflit engagé dans la pétrochimie relèvent bien du patronat et du gouvernement par leur refus d'engager des négociations pour répondre aux revendications légitimes des salariés.

La Fédération des Transports CGT appelle ses bases syndicales à créer les conditions d'entrer dans l'action, à s'inscrire dans toutes les initiatives en territoires ; en particulier, sur les piquets de grève des raffineries et des dépôts pétroliers.

La CE Fédérale, réunit ce jour, invite également ses bases syndicales à organiser partout des réunions de syndiqués et des assemblées générales avec les travailleurs pour poursuivre et amplifier l'action revendicative sur la question des salaires, des conditions de travail et contre le projet de réforme des retraites.

Le 18 octobre doit être un temps fort dans notre processus de mobilisations, c'est tous ensemble que nous lutterons et gagnerons !

Montreuil, le 13 octobre 2022